

Exigences pour la préparation des supports

Systemes d'installation de carreaux et de pierres



GUIDE DE RÉFÉRENCE RGT0309F

Révisé le 26 août 2016

CONDITIONS AMBIANTES

- Maintenir des conditions ambiantes adéquates et protéger les travaux pendant et après l'installation. Se conformer aux normes du métier et de l'industrie, ainsi qu'aux recommandations écrites du fabricant.
- Se référer aux fiches techniques courantes de MAPEI pour connaître les plages de températures d'application recommandées pour tous les produits utilisés dans l'installation.
- Éteindre tous les systèmes de ventilation forcée et de chauffage par rayonnement, et protéger les travaux des courants d'air pendant l'installation et pendant au moins les 72 heures suivant la fin des travaux.
- Si nécessaire, bâtir un abri temporaire et employer des chauffeuses auxiliaires à combustion indirecte afin de maintenir une température adéquate dans l'aire des travaux et les surfaces.
- Évacuer les émanations de monoxyde de carbone des appareils de chauffage temporaires vers l'extérieur, car celles-ci pourraient nuire à la santé du personnel ou endommager les travaux.
- Maintenir la température ambiante et celle du support des zones à carreler entre 10 °C et 35 °C (50 °F et 95 °F) pendant l'installation et durant au moins les 7 jours suivant la réalisation du projet, à moins d'indications contraires dans les modes d'emploi des produits et/ou dans les normes d'installation ANSI A108.

EXAMEN SUR LE CHANTIER

Avant le début des travaux, faire l'examen des supports et des conditions sur le chantier. Faire rapport par écrit à l'entrepreneur général, au propriétaire, au promoteur, à l'architecte ou à l'ingénieur de tout défaut, ou de toute non-conformité pouvant porter préjudice à la qualité des travaux. Ne pas procéder à l'exécution des travaux tant que les surfaces et les conditions du chantier ne sont pas en tous points conformes aux instructions du fabricant, aux exigences des normes de l'industrie, à la réglementation municipale, provinciale et fédérale en vigueur ainsi qu'aux règles de l'art de l'industrie. En commençant les travaux, l'applicateur/utilisateur reconnaît que les conditions sont acceptables pour l'installation.

Se référer aux normes de l'industrie applicables telles que le Handbook for Ceramic, Glass and Stone Tile Installation du TCNA; le Guide des devis – Installation de tuiles et carreaux de l'ACTTM; le Specifications for the Installation of Ceramic Tile et le Specifications for Glass Tile de l'ANSI; l'ISO 13007 Classifications Standards Product Classifications; et le manuel de référence de la NTCA.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

1. Généralités

- 1.1 Tous les supports doivent être structurellement sains, solides, stables, plats, d'aplomb et d'équerre. La variation maximale du support pour les carreaux dont tous les côtés sont inférieurs à 38 cm (15") est de 6 mm dans 3,05 m (1/4" dans 10 pi). La variation maximale du support pour les carreaux dont l'un des côtés est de 38 cm (15") ou plus est de 3 mm dans 3,05 m (1/8" dans 10 pi). (Voir les directives du manuel TCNA Handbook

ou du guide des spécifications de l'ACTTM et de l'ANSI pour les détails.) Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de mûrissement, d'apprêt, de scellant, de teintures pour béton, de vieux résidus d'adhésif (à moins d'indications contraires de MAPEI), d'agent de décoffrage, et de tout débris ou substance nuisible susceptible d'empêcher, de réduire ou de modifier l'adhérence ou la performance.

- 1.2 Éliminer complètement toute trace de peinture, de revêtements de surface ou particules qui se détachent, et de débris de construction par des moyens mécaniques (c.-à-d. par grenailage, scarification, sablage ou meulage). Au moment de la préparation des supports contenant du sable siliceux, porter un masque antipoussières ou un respirateur approuvé par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).

Mises en garde : A) Ne pas installer sur des carreaux de vinyle amianté ou sur tout revêtement, support ou substance pouvant contenir de l'amiante (consulter le site Web de l'Environmental Protection Agency [EPA] pour connaître la manipulation appropriée des matériaux contenant de l'amiante). Ne pas installer sur les adhésifs, y compris les résidus de colle noire d'asphalte, qui ont pu être utilisés pour installer des revêtements contenant de l'amiante. Ne pas sabler ni enlever tout revêtement de sol souple ou tout résidu de colle noire existant contenant des fibres d'amiante ou de la silice cristalline. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination mécanique est requise. **B)** Certaines peintures peuvent contenir du plomb. L'exposition à une quantité excessive de plomb présente un danger pour la santé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la manipulation de peintures à base de plomb, se référer au <http://www2.epa.gov/lead/lead-regulations> pour les États-Unis ou au http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour le Canada.

- 1.3 Le décapage à l'acide ou l'emploi de produits chimiques forts pour la préparation du support n'est pas recommandé.
- 1.4 Tous les supports doivent être secs et exempts de pellicule d'eau.
- 1.5 Toutes les recommandations et garanties concernant tout matériau utilisé comme support pour le revêtement de sol sont l'entière responsabilité du fabricant de ladite sous-finition.
- 1.6 Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations relatives à l'installation sur d'autres supports et dans des conditions non décrites dans ce guide.

Communiqué officiel du Tile Council of North America (TCNA)

sur les exigences relatives à la déflexion

Les systèmes de recouvrement de sol, y compris la structure et les panneaux de sous-finition sur lesquels les carreaux seront installés, doivent satisfaire aux exigences de l'IRC (International Residential Code) pour les applications résidentielles, de l'IBC (International Building Code) pour les applications commerciales, ou aux normes et règles du bâtiment en vigueur.

Remarque : Le propriétaire doit informer, par écrit, le concepteur et l'entrepreneur général du projet de l'« usage prévu » de l'installation de carreaux afin de leur

permettre de prévoir les tolérances nécessaires pour les charges vives, concentrées, dynamiques et statiques anticipées, y compris le poids des carreaux et du lit de pose. L'installateur des carreaux ne doit pas être tenu responsable de tout problème de non-conformité de la structure ou de la sous-finition de l'installation aux normes et règles du bâtiment en vigueur, à moins que ce dernier en ait été à la fois le concepteur et l'installateur.

2. Béton

2.1 Les supports de béton doivent être secs, avoir au moins 28 jours, et être exempts de pellicule d'eau, de pression hydrostatique et d'humidité excessive.

2.1.1 Voir les fiches techniques respectives des produits en particulier pour connaître les émissions de vapeur d'eau maximales permises. Certains produits – comme les membranes de pontage de fissures, d'atténuation sonore et d'imperméabilisation ainsi que les époxy – nécessitent un enduit pare-vapeur compatible.

2.1.2 La qualité du béton doit permettre une résistance à la traction directe supérieure à 1,21 MPa (175 lb/po²).

2.2 Les dalles de béton au niveau du sol et au-dessous du niveau du sol doivent être installées sur un coupe-vapeur acceptable et efficace, selon les normes de l'industrie.

2.3 Les nouveaux supports de béton doivent être finis à la taloche en bois ou au balai. Préparer mécaniquement les supports de béton jusqu'à l'obtention d'un profil de surface de béton (CSP) minimal de 2 à 3 pour les ciments-colles de pose, selon l'ICRI (International Concrete Repair Institute). Les dalles finies à la truelle d'acier ne sont pas acceptables.

2.4 Certains supports de béton peuvent présenter des problèmes d'adhérence, notamment les bétons contenant des adjuvants, les bétons finis à la truelle rigide ou encore les mélanges de béton contenant des matériaux cimentaires tels que – mais sans s'y limiter – des cendres volantes dans une proportion supérieure à 20 %. Pour ces raisons, toujours effectuer un test d'adhérence pour confirmer une adhérence adéquate. Si une adhérence adéquate ne peut être obtenue, le support de béton doit être abrasé par des moyens mécaniques. D'autres tests d'adhérence doivent être effectués; si une adhérence adéquate ne peut être obtenue, communiquer avec le Service technique de MAPEI.

2.5 Les dalles en béton composées de béton qui a été mélangé avec un adjuvant à base de silicate – y compris les adjuvants à base de silicate pour la réduction de l'humidité – doivent être mécaniquement abrasées jusqu'à l'obtention d'un CSP de 2 à 3. Confirmer la porosité au moyen d'un test avec goutte d'eau.

2.6 Les dalles de béton avec des agents de mûrissement liquides appliqués en surface, des produits de cure, des scellants en surface ou des durcisseurs à base de silicate doivent être mécaniquement abrasés afin d'enlever complètement l'agent de mûrissement, le produit de cure, le scellant ou le durcisseur. Confirmer la porosité au moyen d'un test avec goutte d'eau.

2.7 Les dalles de béton qui ont subi un traitement chimique destiné à enlever les revêtements de sol et les adhésifs contenant de l'amiante peuvent présenter des résidus de produits chimiques. Il existe deux options pour ce type de béton traité chimiquement : éliminer l'aire contaminée, ou la nettoyer et l'encapsuler.

2.7.1 Éliminer toutes les surfaces de béton contaminées au moyen d'une méthode d'abrasion mécanique. Pour ce faire, il faut s'assurer d'éliminer une épaisseur d'au moins 3 mm (1/8") sur la couche supérieure du béton.

2.7.2 Autrement, MAPEI offre un système en deux étapes conçu pour nettoyer et encapsuler le béton. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.

2.8 Pour le béton excessivement poreux et sec, toujours garder humide le support de béton pendant au moins 24 heures avant le début des travaux. Éliminer tout surplus d'eau et toute pellicule d'eau, ce qui

permet à la surface de s'assécher presque complètement pour obtenir une surface saturée superficiellement sèche (SSS) avant l'application du mortier de nivellement ou du ciment-colle de pose.

2.9 Pour le nivellement intérieur, utiliser une sous-finition autolissante appropriée de MAPEI afin de niveler un sol de béton adéquatement préparé. Toujours appliquer un apprêt recommandé sur le support de béton avant l'installation d'une sous-finition. Pour de l'aide concernant le choix de l'apprêt, consulter le guide de référence RGC0609F « Apprêts pour matériaux autolissants – Guide de sélection de produits ». Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

2.10 Pour des réparations intérieures de béton, employer un mortier de réparation approprié de MAPEI afin de construire, d'incliner ou de niveler un support de béton lorsque l'épaisseur requise se situe entre 6 mm et 10 cm (1/4" et 4"). Pour des réparations intérieures ou extérieures, utiliser un mélange de ciment Portland, de sable et de *Planicrete*® AC de MAPEI afin d'égaliser, de construire, d'incliner ou de niveler un support de béton lorsque l'épaisseur requise varie d'une couche très mince jusqu'à 10 cm (4"). MAPEI offre également plusieurs produits de réparation du béton approuvés pour l'extérieur. Communiquer avec le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes au www.mapei.com pour les détails.

Remarque : l'application sur des membranes de désolidarisation doit être d'au moins 3,5 cm (1 3/8"). Consulter le manuel de CAO de MAPEI au www.mapei.com pour les détails.

3. Panneaux de béton expansé

Les panneaux de béton expansé doivent être conformes aux exigences des normes de qualité ANSI A118.9. Ils doivent être installés selon les directives du fabricant et en stricte conformité avec les normes ANSI A108.11 relatives à l'installation intérieure de panneaux de béton expansés.

4. Lits de mortier et chapes cimentaires

4.1 Les produits de la ligne Systèmes d'installation de carreaux et de pierres (TSIS) de MAPEI peuvent être installés sur les chapes cimentaires et les lits de mortier lorsque ceux-ci sont sains, durables, bien adhérents, stables, propres et secs.

4.2 Lors de l'utilisation de membranes d'imperméabilisation liquides de MAPEI sur des nouveaux lits de mortier et chapes cimentaires, laisser durcir pendant au moins 72 heures avant l'application de la membrane.

4.3 MAPEI offre également plusieurs mortiers à durcissement rapide pour des installations en régime accéléré. Communiquer avec le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.

5. Planchers chauffants

5.1 Installer les systèmes de chauffage par rayonnement électrique ou à eau chaude conformément aux directives écrites du fabricant.

5.2 Éteindre les systèmes de chauffage par rayonnement au moins 72 heures avant l'installation des produits TSIS de MAPEI, et les maintenir éteints pendant l'installation. Attendre au moins 72 heures après l'installation avant de les remettre en marche.

5.3 Lors de l'utilisation d'un ciment-colle pour carreaux afin d'encapsuler les fils du système de chauffage électrique par rayonnement, employer un ciment-colle conçu pour des carreaux lourds de grand format (auparavant connu comme un ciment-colle « en couche moyenne »).

6. Surfaces murales extérieures

L'Uniform Building Code requiert des attaches mécaniques pour les carreaux individuels dont la superficie est supérieure à 0,46 m² (720 po²) ou pesant plus de 6,80 kg par 0,09 m² (15 lb par pi²). D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Consulter les codes du bâtiment locaux et provinciaux en vigueur.

Pour l'imperméabilisation à l'extérieur, employer une truelle ou un rouleau pour appliquer une membrane d'imperméabilisation mince et portante de MAPEI appropriée. Ou, lorsque l'imperméabilisation de la surface n'est pas

requis, appliquer à la truelle une couche de nivellement de 3 mm (1/8") d'un système de ciment-colle flexible et de qualité supérieure de MAPEI approprié afin de recouvrir tout le support de béton, de maçonnerie ou de panneaux de béton expansé avant d'installer les carreaux. Laisser sécher pendant au moins 24 heures avant l'installation des carreaux. Pour plus de détails, voir les fiches techniques respectives au www.mapei.com.

7. Béton à base de gypse, sous-finitions coulées existantes à base de gypse, sous-finitions autolissantes existantes à base de gypse et panneaux muraux de gypse (installations au mur)

7.1 La surface des supports à base de gypse doit être entièrement et adéquatement apprêtée. Se référer au bulletin technique de MAPEI 010313-TBF « Sols et murs à base de gypse : quels produits MAPEI utiliser? ».

7.2 Les supports au sol à base de gypse approuvés doivent être propres, secs, entièrement mûris, intacts, bien adhérents, stables et exempts de fissures existantes. Se référer au bulletin technique 010313-TBF de MAPEI pour de plus amples renseignements.

7.3 Les panneaux muraux de gypse doivent être propres, secs, stables et non endommagés avec le papier intact. Se référer au bulletin technique 010313-TBF de MAPEI pour de plus amples renseignements.

7.3.1 Le papier peint, les revêtements muraux de vinyle, les stratifiés et les surfaces non poreuses similaires doivent être enlevés.

7.3.2 Remplacer les panneaux muraux de gypse s'ils sont endommagés ou si le noyau de gypse est exposé.

8. Résidus de colle noire

8.1 Les produits TSIS de MAPEI peuvent être utilisés sur les résidus de colle noire lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports acceptables avec certains apprêts et ciments-collés MAPEI spécifiques. Consulter le Service technique de MAPEI pour les recommandations de produits. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

Remarque : par définition, les résidus de colle noire sont des taches noires ou brunes qui demeurent sur le béton ou le contreplaqué une fois que la surface a été complètement grattée.

8.2 Mise en garde : avant d'être éliminés, tous les résidus de colle noire doivent être testés pour détecter la présence d'amiante. Ne jamais sabler les résidus de colle noire qui contiennent de l'amiante. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination mécanique est requise.

8.3 Les résidus de colle noire qui ne contiennent pas d'amiante doivent être bien grattés jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une très mince couche sur le sol. La surface du béton ou du contreplaqué doit être visible à travers la couche d'adhésif résiduelle.

Remarque : les méthodes d'élimination chimique ne sont pas recommandées. Si le béton a déjà subi un traitement chimique pour éliminer l'amiante, se référer à la section 2.7 de ce guide.

9. Revêtements de sol existants

9.1 Les produits TSIS de MAPEI peuvent être utilisés sur certains types de revêtements de sol existants uniquement lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports acceptables avec certains apprêts, membranes et ciments-collés MAPEI spécifiques. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.

9.2 Mise en garde : ne pas installer de produits TSIS de MAPEI sur les carreaux de vinyle d'amiante ou tout revêtement, adhésif, support ou substance susceptible de contenir de l'amiante.

9.2.1 Les revêtements de sol existants et les adhésifs pour revêtements de sol existants qui ont été installés avant 1981 doivent être soumis à des tests d'amiante avant d'être éliminés. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination est requise.

9.3 Les carreaux de vinyle de composition, le vinyle en feuille à endos de feutre ou à endos de papier non coussiné, les carreaux ou les languettes de vinyle haut de gamme, les carreaux de céramique, les carreaux de porcelaine, les carreaux de grès cérame, les carreaux de pierre naturelle, les carreaux de verre et le terrazzo de ciment existants doivent être bien adhérents, stables, propres et secs.

9.3.1 Il pourrait être nécessaire de sabler légèrement les revêtements de sol existants avant d'appliquer certains produits MAPEI. Nettoyer ensuite la surface à l'aide d'un aspirateur et d'une vadrouille, puis laisser sécher complètement. Les joints de coulis doivent être soumis à un brossage en profondeur. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations d'apprêts à utiliser lorsque la surface ne peut être sablée.

9.4 Les carreaux de vinyle de composition doivent être limités à une couche seulement. Utiliser un décapant pour cire de qualité commerciale pour éliminer toute trace de saleté, d'huile, de graisse, de cire ou de scellant. Bien rincer la surface avec de l'eau propre et laisser sécher complètement.

9.5 Le vinyle en feuille à endos de feutre ou à endos de papier non coussiné avec une couche d'usure en vinyle ou en uréthane doit être bien adhérent (non collé au périmètre) et doit être limité à une couche seulement. Le nouveau vinyle et le vinyle avec une couche d'usure en uréthane doivent être légèrement profilés afin de rendre le fini rugueux (une texture de papier abrasif grain 60 est recommandée). La couche d'usure doit demeurer intacte, et le papier du vinyle en feuille sous-jacent ne doit pas être exposé. Nettoyer ensuite la surface à l'aide d'un aspirateur et d'une vadrouille, puis laisser sécher complètement.

9.6 Les carreaux et les languettes de vinyle haut de gamme doivent être légèrement profilés afin de rendre le fini rugueux (une texture de papier abrasif grain 60 est recommandée). Nettoyer ensuite la surface à l'aide d'un aspirateur et d'une vadrouille, puis laisser sécher complètement.

9.7 Ne pas installer les produits TSIS de MAPEI sur des feuilles de vinyle pur, du linoléum, des carreaux autocollants, des planchers en stratifié, des revêtements de sol en bambou, des planchers en bois d'ingénierie collé, des planchers en bois massif collé ou d'autres matériaux dimensionnellement instables et/ou non poreux.

10. Sous-finitions de contreplaqué (pour les sols et comptoirs intérieurs résidentiels dans les endroits secs seulement)

10.1 Les sous-finitions de contreplaqué doivent être un contreplaqué de type extérieur du Groupe 1, de catégorie CC ou mieux, conforme à la classification APA et à la norme U.S. Product Standard PS 1-95 ou d'un contreplaqué de type extérieur certifié CANPLY « Select » ou « Select Tight Face » conforme à la norme CSA-0121 pour le sapin Douglas, pour des applications à encollage direct.

10.2 Ne pas installer les produits TSIS de MAPEI sur du bois pressé, des panneaux de particules, du contreplaqué de Lauan, du contreplaqué ignifuge, des revêtements de sol en bambou, des planchers en bois d'ingénierie collé, des planchers en bois massif collé ou des types de matériaux dimensionnellement instables similaires.

10.3 Les ciments-collés de MAPEI peuvent être utilisés sur des panneaux de particules orientées dans des conditions précises; employer avec *Mapelath*^{MC} de MAPEI, le système *ShowerPerfect*^{MC}, pour adhérer à *Mapeguard*[®] *UM*, ainsi que comme couche d'assise pour les panneaux de ciment, et lorsque l'ensemble de l'installation satisfait aux normes du TCNA.

10.4 Les surfaces de contreplaqué doivent être installées du côté lisse vers le haut avec le côté grain s'étendant perpendiculairement jusqu'à la structure. Décaler les joints de sous-plancher et de la sous-finition selon les normes de l'industrie.

10.5 Utiliser seulement du contreplaqué neuf de première qualité, n'ayant pas été soumis aux effets de la pluie ou de l'eau et conservé à une température appropriée, conformément aux directives du fabricant.

- 10.6 Les sous-planchers et les sous-finitions de contreplaqué doivent comporter au minimum deux panneaux superposés pour une épaisseur totale d'au moins 3,2 cm (1 1/4"), ou de 3,8 cm (1 1/2") pour l'installation de pierres naturelles. Fixer les deux panneaux sur des solives espacées de 41 cm (16") centre en centre, selon les recommandations du fabricant. (Voir les fiches techniques des produits pour d'autres possibilités.) Laisser un espace d'une largeur de 3 mm (1/8") entre les panneaux et de 6 mm (1/4") autour des tuyaux, conduits, montants et colonnes, ainsi qu'à la base des murs et des bordures. (Voir les directives du manuel TCNA Handbook ou du guide des spécifications de l'ACTTM et de l'ANSI pour les détails.) Le contreplaqué doit être vissé à intervalles de 15 cm (6") centre en centre autour du périmètre et à intervalles de 20 cm (8") centre en centre dans tous les sens au centre des panneaux. Consulter le Service technique de MAPEI lorsque les joints sont espacés de plus de 41 cm (16") centre en centre.
- 10.7 Les supports en planche ou en lattes de bois doivent être recouverts d'au moins une feuille de contreplaqué de type extérieur de 19 mm (3/4") d'épaisseur, chaque feuille vissée à intervalles ne dépassant pas 20 cm (8") centre en centre dans toutes les directions et autour du périmètre de chacun des panneaux. Laisser un espacement approprié entre les feuilles de contreplaqué et entre les matériaux adjacents. (Voir la section 10.6 ci-dessus.)
- 10.8 Les bords des feuilles de la sous-finition de contreplaqué contigus ne doivent pas dépasser 1 mm (1/32") hors plan.
- 10.9 En aucun cas, un revêtement de sol ne doit être installé sur une sous-finition ou un sous-plancher de bois susceptible de se déformer ou de pourrir. Toujours remplacer les sous-planchers ou sous-finitions de bois soumis à des dommages causés par l'eau.
- 10.10 Tous les sous-planchers de bois doivent être adéquatement aérés et conformes aux exigences et à la réglementation locales en vigueur.

11. Surfaces en plastique stratifié existantes (comptoirs et dossierets seulement)

- 11.1 Les produits TSIS de MAPEI peuvent être utilisés sur une surface en plastique stratifié existante sur des comptoirs et des dossierets lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports acceptables avec certains apprêts et ciments-colles MAPEI spécifiques. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.
- 11.2 Les surfaces en plastique stratifié existantes doivent être nettoyées à l'aide d'un dégraissant pour cuisine afin d'éliminer la saleté, l'huile ou la graisse. Bien rincer la surface avec de l'eau propre et laisser sécher complètement.
- 11.3 Il est recommandé de sabler légèrement la surface en plastique stratifié existante avant l'application de certains produits de MAPEI. La surface doit alors être nettoyée en profondeur de sorte que toute la poussière soit complètement enlevée.

12. Sols coulés à l'époxy, terrazzo époxyde et enduits pare-vapeurs époxydes

- 12.1 Les produits TSIS de MAPEI peuvent être employées sur les sols coulés à l'époxy, le terrazzo époxyde et les enduits pare-vapeurs époxydes lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports acceptables avec certains apprêts et ciments-colles MAPEI spécifiques. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.

- 12.2 Les sols coulés à l'époxy, le terrazzo époxyde et les enduits pare-vapeurs époxydes doivent être bien adhérents, stables, propres et secs.
- 12.3 Préparer le terrazzo époxyde et les sols coulés à l'époxy existants par abrasion mécanique, notamment à l'aide d'un treillis de ponçage sur une polisseuse à plancher. Ne pas abraser des enduits pare-vapeurs époxydes.

13. Acier

- 13.1 Les produits de MAPEI peuvent être utilisés sur de l'acier lorsque celui-ci est répertorié comme un support acceptable avec certains ciments-colles MAPEI spécifiques. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations de produits, et se référer aux fiches techniques courantes pour les détails.
- 13.2 Les supports d'acier doivent être rigides, solidement fixés et exempts de peinture, d'apprêt, d'huile et de corrosion.
- 13.3 Préparer les surfaces d'acier avec un léger sablage, puis nettoyer la surface en essuyant avec un solvant sans résidus.

Communiquer avec le Service technique de MAPEI concernant l'installation de produits TSIS de MAPEI sur des supports uniques/particuliers ou dans des conditions non décrites ci-dessus.

L'utilisation d'un système d'installation MAPEI complet – y compris les ciments-colles, mortiers et coulis recommandés de MAPEI employés conjointement avec les membranes d'imperméabilisation et de pontage de fissures ainsi que les produits de préparation des supports de MAPEI recommandés – permet d'assurer l'entière compatibilité des matériaux, pour une installation réussie, fiable et durable.

Pour de plus amples renseignements, se référer à la plus récente édition du manuel « Handbook for Ceramic Tile Installation » du TCNA, de même qu'à la fiche technique d'un produit. Pour obtenir davantage de renseignements sur l'application ou l'installation de produits, communiquer avec les Services techniques de MAPEI par téléphone au 1 800 361-9309 (Canada) ou au 1 800 992-6273 (É.-U. et Porto Rico).



MAPEI Siège social des Amériques

1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Floride 33442
1 888 US-MAPEI (1 888 876-2734) /
954 246-8888

Services techniques

1 800 361-9309 (Canada)
1 800 992-6273 (États-Unis et Porto Rico)

Service à la clientèle

1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

Services au Mexique

0 1 800 MX-MAPEI (0 1 800 696-2734)

Numéro de document : RGT0309F

Date d'édition : 26 août 2016